



OPERATION – SECOURS A.s.b.l.

Siège social : 90, rue du Laveu, 4000 Liège
N° 0410.445.107
Tél. 04.252.14.68

31 MAI 2024

PROCES-VERBAL de l'A.G. du 27 mai 2024

Présents : Jacques DELANAYE, président, Arlette NIHOUL, vice-présidente, Paul-Henri SIMON, trésorier, Marc BRUYERE, trésorier-adjoint, Emmanuel CAPRASSE, secrétaire, Nicole LEONARD, membre, Monique HALLEUX, membre, Hélène LEDENT, membre.

Représentés par procuration : Marie-Louise LEDUC, administratrice ; Edmée CAPRASSE, administratrice, Pierre-Paul DELVAUX, membre, Jeanne DELGLEIZE, membre.

Absents : Dominique LOUMAYE, Laure SERESSIA, Elga DEGETTO, tous trois membres.

La séance est ouverte à 14 heures 40 par Jacques DELANAYE, président.

Les points fixés à l'ordre du jour sont examinés les uns après les autres. Ainsi :

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier Paul-Henri SIMON fait rapport sur les activités de l'année écoulée. Les comptes, tels qu'ils ont été communiqués aux membres de l'association, sont approuvés. Décharge en est donnée aux administrateurs.

Le trésorier-adjoint, Marc Bruyère, expose les tenants et aboutissants de la saga qui a opposé l'association à la banque BNP Paribas-Fortis qui a englobé la Banque BPost où notre association avait son compte bancaire. Il rappelle les errements qui ont finalement conduit les administrateurs à ouvrir un compte à la Banque Belfius, le compte BE61 0689 5213 1617, qui deviendra désormais le compte principal sur lequel les dons seront versés.

Les exigences de la BNP Paribas Fortis ont obligé l'Organe d'administration à rédiger et à publier au Moniteur belge un document énonçant le décès d'anciens administrateurs et la démission de l'un d'eux, décès et démission qui n'avaient pas été publiés au Moniteur belge tout en étant actés dans les procès-verbaux des assemblées générales. Ce PV est approuvé.

L'assemblée générale décide de garder, comme compte en second, le nouveau compte bancaire ouvert à la BNP car les formalités pour le transfert de fonds à l'étranger sont plus faciles par cet organisme que par la banque Belfius. L'année prochaine, une évaluation aura lieu pour examiner la balance des intérêts entre les frais générés par ce compte et les avantages qu'il procure.

Le trésorier-adjoint décrit ensuite les conséquences de cette fermeture arbitraire du compte B Post (ordres permanents inopérants ; renvois des dons aux donateurs ; nombre d'ordres permanents transférés ou non sur le nouveau compte, etc.).

Il conclut cependant de son étude que néanmoins beaucoup de donateurs ont suivi et ont même augmenté leurs dons ; que, au jour de la présente AG, le cumul des dons du 1^{er} janvier au 23 mai 2024 approche le total des dons reçus pendant la même période en 2022 ; que sur 47 ordres permanents, 18 semblent avoir déjà été relancés.

Il en résulte qu'il faudra rappeler aux donateurs la nécessité d'adapter leurs ordres permanents. Il faudra aussi en profiter pour rappeler aux donateurs la nécessité de communiquer le numéro national s'ils veulent jouir d'un dégrèvement fiscal car moins de la moitié des numéros nationaux des donateurs sont actuellement connus de notre Asbl.

Par ailleurs, les exigences de la banque Belfius (nombre maximal d'administrateurs, nombre d'administrateurs ayant un compte personnel chez Belfius, ...) telles qu'elles avaient été initialement comprises, sont soit sans objet, soit remplies en sorte que le compte est opérationnel.

Paul-Henri Simon remercie chaleureusement Marc Bruyère pour son implication dans la gestion de cette « saga bancaire ». Les autres membres de l'association joignent leurs remerciements aux siens.

Ces péripéties ont amené l'Organe d'administration à s'interroger sur la pertinence de certains mandats. Il en est résulté que deux administratrices, Mesdames Edmée Caprasse et Marie-Louise Leduc, ont signé des documents aux termes desquels elles souhaitent être déchargées de leur mandat tout en restant membres. Leur démission d'administratrices est acceptée par l'Assemblée générale.

Par ailleurs, le trésorier Paul-Henri Simon souhaite céder ses fonctions de trésorier « principal » à son adjoint, Marc Bruyère, qui accepte. L'assemblée générale approuve à l'unanimité ce transfert. Le secrétaire Emmanuel Caprasse explique que son acuité visuelle diminue et qu'il souhaite, au plus tard au moment de l'assemblée générale prochaine (2025), être remplacé comme secrétaire-administrateur.

Quant à l'évaluation de l'aide apportée aux divers projets, l'accent est mis sur la nécessité d'avoir sur place des personnes de contact bien identifiées qui fassent rapport sur l'utilisation des sommes qui leur sont transmises et dont elles doivent accuser réception.

Il apparaît des échanges que certains projets laissent à désirer sur ce point. Ainsi le projet APROHADE que soutenait Madame Monique Mineur, décédée accidentellement, qui se rendait régulièrement au Rwanda. Madame Monique Halleux, qui soutient un projet à Kaymoni (Rwanda), et qui se rend parfois aussi au Rwanda, accepte de se renseigner sur l'organisation Kisany (ou Kinasy) et sur la dame Agnès Mutegwaraba qui s'en occupent actuellement. Autre projet pour lequel les contacts sont actuellement difficiles : à Madagascar, le projet de la ferme pédagogique Saint Antoine géré par John Rakotoarison, ferme qu'un cyclone a ravagé avec une bonne partie de l'île. Le Dr Tondreau, qui gère en France ce même projet, se rendra à Madagascar dans les mois qui viennent et enverra des nouvelles. Enfin, la question se pose de la gestion de l'action de Hilde Taelmans, correspondante et amie d'Edmée Caprasse, désormais en maison de repos, cette dernière n'ayant plus, semble-t-il, de contact avec elle.

Enfin vient l'évaluation de la pérennité de l'association. A cet égard, l'accueil de « sang neuf » est impératif. Heureusement, Hélène Ledent a pris contact avec son beau-fils Jean-Christophe MAZY, Paul-Henri Simon a pris contact avec un Monsieur Michaël MOUSTIER, qu'il connaît par le biais de la paroisse Saint François de Sales, et le président Jacques Delanaye a eu un contact avec sa belle-fille Rosalie BONMARIAGE.

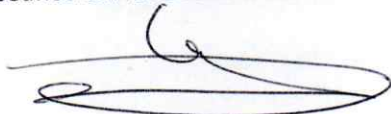
Il est décidé d'organiser une réunion d'information avec ces trois personnes. Hélène Ledent propose de réunir tout le monde chez elle à Bolland. Jacques Delanaye enverra l'invitation. Les dates des 8 et 15 septembre seront proposées au choix.

Le présent procès-verbal sera publié aux annexes du Moniteur belge dès lors que deux administratrices, Mesdames Edmée CAPRASSE et Marie-Louise LEDUC, ont renoncé à leurs mandats et que les membres de l'Organe d'administration et les fonctions qu'ils exercent ont été modifiés et sont désormais distribués comme suit :

Président et administrateur : Jacques DELANAYE, rue du Laveu, 90 à 4000 Liège, NN 48.03.09-039.41
Vice-Présidente et administratrice : Arlette NIHOUL, rue Henri-Maus, 167, 4000 Liège, NN 37.12.07-050.19
Trésorier et administrateur : Marc BRUYERE, rue du Calvaire, 99, 4000 Liège, NN 49.05.13-081.11
Trésorier-adjoint et administrateur : Paul-Henri SIMON, rue Henri-Maus, 167, 4000 Liège, NN 36.07.28-039.23
Secrétaire et administrateur : Emmanuel CAPRASSE, Allée des Platanes, 14, 4053 Embourg, NN 45.06.04-233.52

Tous détiennent individuellement la signature sociale.

La séance est levée à 16 heures 35.



Emmanuel CAPRASSE
Secrétaire



Jacques Delanaye
Président



31 MAI 2024

OPERATION SECOURS

COMPTES 2023

ASBL 0410 445 107 Compte bancaire Belfius : BE61 0689 5213 1617 BIC : GKCCBEBB

Siège social : rue du Laveu, 90 4000 LIEGE

Trésorerie : rue Henri Maus, 167 4000 LIEGE

Tél. : 04.252.77.06

RECETTES EN EUROS

Report 2022 (cpte BPost)	76.232,18
Reçus sur compte BPost	70.172,25
Recettes provenant de :	
Bridge	6.150,00
BPost Rembt frais	26,66
Tft remboursé BPost (Dr Fr. Ngabonziza)	3.872,75

TOTAL : **146.404,43**

DEPENSES EN EUROS


Transferts vers le Tiers-monde	57.414,00 (1)
Transferts non exécutés par BPost (recette 3.872,75)	4.023,00
Frais de gestion par BPost (209,75), timbres,(1024,90) enveloppes, papier (113,63), Bulletins (462,58) WEB (234,74)	2.045,60
A nouveau	82.921,83

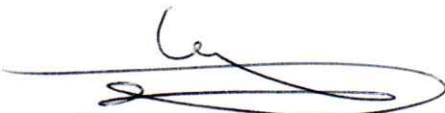
TOTAL : **146.404,43**

(1) Sr Donatella (Bernardines) Kigali	4.000,00
APROHADE Kigali	6.027,00
Los Pequenos Pasos Juana Delgleize (Argentine)	15.000,00
Dominicaines Missionnaires d'Afrique	12.960,50
Radio KICORA (Tanzanie)	2.913,00
UJAMAA (Kivu R.D. Congo)	3.570,50
AIDE-Rwanda (Monique Halleux)	700,00
Traitement en Inde du petit Christian (Mme AUSLOOS)	2.200,00
Écoles de Bozo (Thomas d'Aquin SOME) (Burkina Faso)	2.020,00
Sr Colette (Cameroun)	1.000,00
Fonds diabète Dr Fr Ngabonziza 'Butare – Rwanda)	4.023,00
Ferme pédagogique de John (Revivre Madagascar)	3.000,00

TOTAL : **57.414,00**

Certifié exact le 27 mai 2024


Marc Bruyère
trésorier-adjoint, administrateur


Emmanuel Caprasse
Secrétaire, administrateur